



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 avril 2010

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

CESSION DE PARCELLE DE TERRAIN A LA
SOCIETE RESID WEST - ANNULE ET
REPLACE LA DELIBERATION N° 20090521
DU 16 NOVEMBRE 2009

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 30 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**CESSION DE PARCELLE DE TERRAIN A LA SOCIETE RESID
WEST - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°20090521
DU 16 NOVEMBRE 2009**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire de plusieurs terrains sis au lieudit « Champs de l'Arrachis » aménagés afin de permettre la création de nouvelles activités économiques et répondre à la réimplantation d'entreprises dans le cadre des mesures compensatoires de la ZAC Terre de Sport.

La Société RESID WEST ou toute société civile immobilière qui lui sera substituée, s'est portée acquéreur d'une parcelle de terrain située dans le même secteur et ayant bénéficié des aménagements réalisés, mais non comprise dans le lotissement « Les Champs de l'Arrachis ». Cette parcelle est située Avenue de Limoges n° 441 et cadastrée section IK N° 44 pour une superficie de 24 a 57 ca.

Cette cession a été approuvée par délibération du 16 novembre 2009, pour un prix de cession de 97 567,47 € soit 39,71 €/m².

Or une erreur matérielle s'est produite par rapport à la base de prix utilisée, car le prix de cession hors taxe est de 37,90 €/m² et non pas le prix indiqué de 39,71 € dans la délibération du 16 novembre 2009. En conséquence le prix de vente hors taxe de la parcelle s'élève à 93 120,30 € ; le montant de la TVA acquittée par l'acquéreur s'élève à 18 251,57 € ; soit un prix TTC de 111 371,87 €.

Il est précisé que le prix de vente TTC inclut la PVR d'un montant de 16,34 € TTC/m² tel qu'arrêté par le Conseil municipal du 16 septembre 2008.

La recette provenant de cette vente sera imputée :

- 77 711 775 2510 du budget principal pour un montant de 93 120,30 € hors taxe pour le terrain, et
- 13 8221 1346 du budget principal pour un montant de 40 147,38 € TTC correspondant à la PVR.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- modifier ainsi qu'il suit la délibération n°20090521 du 16 novembre 2009 ;
- approuver la cession au profit de RESID WEST, ou toute société civile immobilière qui lui sera substituée, au prix de 111 371,87 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL